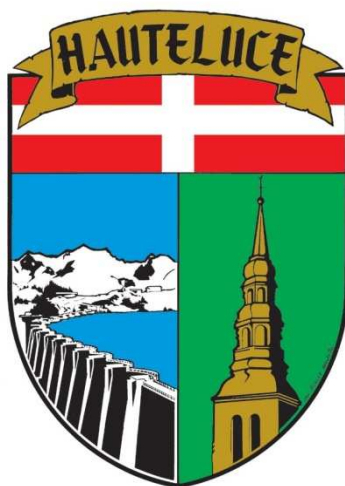


Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 01 Septembre 2011

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille onze, le 01 septembre, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	23 août 2011
Nombre de conseillers municipaux en exercice	13
Nombre de Conseillers municipaux présents	09
Nombre de pouvoirs de vote	02

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Evelyne PROVINSIAL, Sylvie AINOZ CAGNARD
Messieurs Guy BRAISAZ, Eric BRAISAZ, Patrick CUVEX COMBAZ, Léon GROSSET-JANIN,
Alain VIARD.

Absents, Excusés

Monsieur Joël BRAISAZ, Lionel BOCHET, absents.
Monsieur Xavier DESMARETS donne pouvoir à Monsieur Alain VIARD,
Monsieur Jean-Pierre SPECIA donne pouvoir à Madame Mireille GIORIA

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.

Monsieur BRAISAZ Eric a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 08 juillet 2011.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- **APPROUVER** le compte rendu du Conseil Municipal du 08 juillet 2011

Adoption du compte rendu du 08 juillet 2011

Conseillers présents :.....09 Ayant voté pour :.....11

Conseillers représentés :..... **02** Ayant voté contre :.....0 S'étant abstenus :0

TRAVAUX

Travaux effectués par les services techniques:

Assistance aux nombreuses fêtes organisées courant de l'été, montage, démontage des chapiteaux, sécurisation de la voirie, remise en état des lieux.

Remise en état de la route des Crêtes sur la partie présentant de nombreux nids de poule.

Mise en sécurité du chalet du Bolchu, obturation des portes et fenêtres.

AEP Nantailly : les travaux ont débuté

Pluvial La Croix : La partie du pluvial situé sur le domaine communal sera effectué pour la commune par la société FTGE pour la somme de 3413.35€

Route des Combes: Afin de pouvoir procéder à l'élargissement de la voirie, les propriétaires limitrophes ont été rencontrés. L'emprise exacte d'incorporation leur sera transmise en vu des régularisations règlementaires.

Route d'accès à la Girotte : une visite a eu lieu conjointement avec EDF, en vu du partage des frais pour le remplacement des traverses de voies d'eau

Conseil Municipal du 1^{er} SEPTEMBRE 2011 – Compte rendu

Pont sous Annuït : Le pont d'accès à une propriété privée, situé sous Annuït présente des détériorations conséquentes. Il serait nécessaire d'entreprendre sa rénovation. Plusieurs solutions ont été envisagées et des devis sollicités auprès d'entreprises de travaux publics.

C'est l'offre de l'entreprise Beaufortain BTP qui est la mieux et moins disante.

La discussion porte sur la prise en charge financière des frais afférents à ces travaux. En effet, l'ouvrage sert essentiellement à l'accès à une propriété privée, ainsi qu'à l'évacuation de la neige et bien qu'il soit pour moitié sur le domaine public, il serait approprié que le propriétaire concerné participe aux frais de rénovation. Il sera sollicité dans ce sens.

Enrobés : Le programme se poursuit avec les réfections des voiries des Saugets, la route du Revers, la route des Cimes, l'accès aux arrêts navettes, trottoirs passerelle et trottoirs sur l'avenue des Jeux Olympiques au niveau du « Dava »

Piste de la Barne et sentier de l'Alpettaz : un hydrogéologue a été missionné par la Régie afin d'analyser la nature du terrain et les raisons des glissements récurant avant prises de dispositions de restauration en collaboration Commune/Régie..

Chalet de la Platte : Une demande d'autorisation d'urbanisme sera déposée en vu de la mise en vente de ce chalet situé sur l'Alpage de Douce. La vente sera effectuée sur la base de « bois anciens à emporter »

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le dossier concernant le schéma départemental de coopération intercommunale se poursuit

Les communes et communautés de communes du bassin au nombre de 43 ont délibéré :

Les 5 membres de Confluences (4 communes et la communauté de communes) ont adopté la délibération de contre proposition au Préfet avec une mention spécifique « territoire de montagne »

La prochaine réunion départementale se déroulera le 2 septembre sans le Préfet.

La prochaine réunion en présence du Préfet est programmée le 9 septembre 2011

PLAN GENERAL D'ALIGNEMENT

La commune a souhaité procéder à la régularisation des voiries communales pour lesquelles les procédures sont en souffrance dans une étude de notaires depuis de longues années. Ce travail a été confié au cabinet Mesur'Alpes.

Un certain nombre de dossiers sont traités à l'amiable. Il est cependant nécessaire d'entreprendre des régularisations dans le cadre d'un plan général d'Alignement pour les propriétaires récalcitrants. Pour ce faire, le Conseil autorise la nomination d'un commissaire enquêteur en vu de l'ouverture d'une enquête publique. Il confie à Madame le Maire la mise en œuvre de la procédure règlementaire.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, cinq ventes de bien sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes situées

Section D parcelle 2304 située aux Evettes - 73620 HAUTELUCE

Demande soumise par l'étude de Me JAFFLIN - 73200 ALBERTVILLE

Section C parcelle 3243 située au Praz 73620 HAUTELUCE

Demande soumise par l'étude de Me DUNAND, 5 rue Président Coty -73200 ALBERTVILLE

Section C parcelles 117-1108 situées AU Praz 73620 - HAUTELUCE

Demande soumise par l'étude de Me DUNAND, 5 rue Président Coty -73200 ALBERTVILLE

Section C parcelle 2962 – Lieu Dit Chenavelle – Les Saisies – 73620 HAUTELUCE

Demande soumise par l'étude DE Me WUTHRICH – 61 Rue Mendès France – 38147 RIVES

Section C parcelles 2374-2971 situées à La Raie – 73620 HAUTELUCE

Demande soumise par l'étude de Me DELESALLE -14 Rue Gambetta -73200 ALBERTVILLE

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Accepte les modifications budgétaires impactant les chapitres 12 et 67 du budget communal
L'équilibre sera effectué par le chapitre 73.

REFORME DE LA FISCALITE

La réforme de la fiscalité de l'aménagement (part locale) nécessite des décisions communales à entériner avant le 31 novembre 2011.

Plusieurs hypothèses sont soumises aux élus.

Une réunion de travail sera organisée afin de délibérer au mieux des intérêts de la commune.

PERSONNEL COMMUNAL

L'Assemblée décide de l'embauche de personnel contractuel, en renfort du personnel titulaire:

a) M. Michel DELEAGE en nommé sur un poste vacant d'agent technique vacataire.

b) Mesdames Maryse BRAISAZ et Odile BOCHET, sollicitent le renouvellement d'une période de un an d'un emploi à temps partiel, soit 80% de 35 heures hebdomadaires. Le Conseil autorise la prolongation pour les deux titulaires.

c) Accepte la création d'un poste d'infirmière pour affectation à la crèche, pour un temps de travail moyen annuel hebdomadaire de 20 heures.

L'infirmière qui sera nommée sur le poste bénéficiera de la prime représentatives du 13^e mois, proratisée selon son temps de travail effectif et versée mensuellement par 1/12^e.

Dans l'attente de la mise en œuvre du dispositif, il sera procédé à un avenant de 2 mois au contrat de travail Mme Nicole PIERRE qui travaille en qualité d'infirmière à la crèche.

d) Accepte la mise à disposition de Mr Mazurek pour une période de 12 mois et décide de la publication de la vacance du poste.

QUESTIONS DIVERSES

Projet d'exploitation de la forêt du Revers

La société Coforêt présente un projet complet et chiffré pour l'exploitation au câble/mât de la partie sud du massif de la forêt du Revers

Ils s'engagent par ailleurs sur une charte de qualité afin que le terrain soit, après travaux, remis en parfait état.

Madame le Maire rappelle que nous attendons également une offre de l'ONF, non parvenue. Ils seront relancés afin que le Conseil puisse délibérer avant la prochaine séance de Conseil.

SDES

Madame le Maire rappelle la nouvelle réglementation, déjà évoquée à plusieurs reprises, de la nouvelle taxe communale sur la consommation finale de l'électricité.

Le Conseil Municipal confirme ses positions antérieures, à savoir que cette charge ne doit pas alourdir la facture énergétique des ménages, elle devrait être supportée par les futurs constructeurs, directement impactés par la taxe d'aménagement.

Compte tenu de l'obligation d'instaurer cet impôt, le Conseil décide de voter une taxe à taux 0%.

Le SDES est chargé de la collecte au niveau du département

Mise en œuvre du Contrat de rivière

Les 26 communes du bassin Arlysère ont engagé depuis 2007 une démarche de gestion concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, appelée contrat de rivière.

Sur un plan administratif un syndicat mixte interdépartemental sera créé, il regroupera l'ensemble des collectivités du bassin versant de l'Arly et de ses affluents le **Doron** et la Chaise.

Un programme de travaux de 5 ans est proposé.

Suite à l'examen du contenu technique et des estimations financières des actions inscrites au contrat de rivière, le Conseil, après avoir délibéré passe au vote : 4 voix pour – 7 abstentions.

Service Péri scolaire

Madame le Maire propose de faire coïncider les horaires des navettes touristiques hivernales, afin de pouvoir proposer aux parents éloignés du groupe scolaire (Belleville, les Saisies) de bénéficier du service périscolaire.

Une enquête préalable sera diligentée auprès des familles afin de connaître les besoins réels.

Litige dossier urbanisme

Les membres du Conseil sont informés qu'un permis de construire délivré au lieu dit « Les Combes », fait l'objet d'un référé de la part de deux voisins.

Le dossier sera confié au cabinet Fidal, expert en matière d'urbanisme.

Charge Madame le Maire de souscrire une convention de mission selon la proposition de Me Gautier.

Conseil Municipal du 1^{er} SEPTEMBRE 2011 – Compte rendu

Ancien bâtiment de « la Poste »

Il est rappelé à l'assemblée, que le terrain d'assise du bâtiment de la « Poste » appartient à la commune. La municipalité en place en 1962 s'était engagée à une cession gratuite au bénéfice de la Poste pour construire un bâtiment qui permette à la population de bénéficier des services postaux., mais aucune régularisation n'avait été mise en œuvre.

A ce jour, l'évolution de la Poste a conduit à la séparation de plusieurs services : acheminement, distribution, services à la population (assurés depuis deux ans par la mairie) et rien ne justifie que cette cession ne permette à «la Poste» de spéculer sur une vente du bâtiment, construit certes par leurs soins, mais sur un terrain communal.

La proposition qui est soumise par le service immobilier de « la poste » ne donne pas satisfaction.

Il est décidé de consulter un juriste afin de connaître les droits dont la commune dispose en fonction de l'état actuel du dossier.

France Télécom

Informe de la suppression prochaine de la cabine téléphonique située en face du bar « Le Mont Blanc ». Une motion leur sera adressée afin de conserver cette dernière cabine au village.

Bar Restaurant le Mont Blanc

Cet établissement fermera ses portes à partir du 15 septembre. Les membres du Conseil Municipal remercient les gérants M. et Mme TRUSZYNSKI qui ont œuvré et ont été appréciés de tous.

Les élus émettent le vœu que ce bâtiment conserve sa très ancienne vocation hôtelière, qui participe au maintien de la vie au village.

Repas du 3^e âge

Le Conseil Municipal rappelle que le repas du 3^e âge se déroulera le 25 septembre à 12 heures à la Salle Cristal. Les invitations ont été adressées aux habitants de la commune, de plus de 60 ans.

Il est nécessaire de se faire inscrire avant le 15 septembre.

Le passage de la télévision au numérique

Le passage à la télé numérique c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

Dans le département de la Savoie cette opération intervient dans la nuit du 19 au 20 septembre.

Une documentation est tenue à disposition en Mairie. Pour toute information complémentaire vous pouvez également contacter par téléphone le N° 0970.818.818 ou www.tousaunumerique.fr

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 30 septembre 2011

Le Maire, Mireille GIORIA

Conseil Municipal du 1^{er} SEPTEMBRE 2011 – Compte rendu
ARRETES MUNICIPAUX PRIS en JUILLET et AOUT 2011

N° d'ordre	Service Emetteur	Date	Objet
2011-06-01	Services administratif	30/06/2011	Réglementation circulation Route agro-pastorale des Crêtes
2011-07-02	Services administratifs	06/07/2011	Réglementation circulation routes agro-pastorales : La Grotte/La Commanderie
2011-07-03	Services Administratifs	22/07/2011	Autorisation concert
2011-07-04	Services de police	23/07/2011	Réglementation circulation démontage construction
2011-07-05	Services administratif	25/07/2011	Réglementation circulation VC n°3 dite du Revers
2011-08-01	Services administratif	08/08/2011	Réglementation circulation voie de contournement du chef-lieu
2011-08-02	Service administratif	03/08/2011	Fermeture route forestière et chemin VTT « Plan des Loups »
2011-08-03	Service administratif	03/08/2011	Réglementation circulation pour raccordement eau potable VC n°1
2011-08-04	Service de police	04/08/2011	Autorisation utilisation domaine public
2011-08-05	Service administratif	10/08/2011	Réglementation circulation pour la fête du Beaufort
2011-08-06	Service de police	04/08/2011	Autorisation d'utilisation domaine public
2011-08-07	Service de police	23/08/2011	Autorisation utilisation chemin Char du Beurre pour la course Diamant VTT

ARRETES D'URBANISME JUIN 2011

Type de demande	Numéro	Date	Lieu concerné	Bénéficiaire	Avis
DP	073-132-11D5019	11/07/2011	Les Saisies	Gys Pierre	Accordée
DP	073-132-11D5018	11/07/2011	Le Bourg	BREVET Yves	Accordée
DP	073-132-11D5013	11/07/2011	Col des Saisies	LASNE Claude	Accordée
PC	073-132-11D1001	18/07/2011	Les Frumiers	SCI La Villaraine	Refusé
PC	073-132-11D6001	20/07/2011	LES Saisies	REGIE des Remontées Mécan.	Accordé
DP	073-132-11D5021	20/07/2011	Nantailly	AFUL Les Greniers d'Hauteluze	Accordée
PC	073-132-11D1013	20/07/2011	Les Challiers	SCI La Verdache	Accordé
DP	073-132-11D5022	26/07/2011	Le Biollet	Mme BARBE ANNE Marie	Accordée
PC	073-132-11D1006	27/07/2011	Les Fonds	M BRISSON Jean Marcel	Accordé
PC	073-132-06D1013-02	27/07/2011	Belleville	M. DILHAN Jean Christophe	Accordé
DP	073-132-11D5017	09/08/2011	Les Evettes	M HERVOUET Gérard	Accordée
DP	073-132-11D5024	17/08/2011	Les Saisies	DIEUDONNE Brigitte	Annulé
DP	073-132-11D5026	17/08/2011	Lessaux	VIGNON Frédéric	Accordée
DP	073-132-11D5020	17/08/2011	Entre 2 Nants	FOURNIER Pascal	Accordée